



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

FORMATION
ASSISTANT CLUB
2018 / 2019



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

DESCRIPTION

« L'Assistant Club » intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics, à tous les niveaux de pratique et dans toutes les disciplines.

Il a pour principales missions :

- d'assister un responsable de groupe dans la conduite de l'activité ;
- de participer au fonctionnement du club ;
- d'accompagner un groupe lors des compétitions ou des déplacements.

Les mineurs ne peuvent assumer les activités d'accompagnement ou d'encadrement de groupe lors des déplacements sans encadrement d'un adulte au minimum.

- de participer à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité.

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (**UC**) constitutives du brevet fédéral d'Assistant Club (UC1 à UC3). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

- UC1** EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
UC2 EC de participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe
UC3 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

*EC : être capable de

RESPONSABLES DE FORMATION

La formation « Assistant Club » est mise en œuvre par l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine.

Directrice de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine : Catherine PRAT
Responsable pédagogique de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine : Philippe BARRIERE

Responsables de la Formation Assistant Club :

- site de Bordeaux (Gironde) : Annie DURRIEU
- site de Bordeaux (Pyrénées Atlantiques) : Roland CABANES
- site de Limoges : Guilhaine SEBILLOTTE
- site de Poitiers : Xavier MOURIER



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LISTE DES FORMATEURS ET QUALIFICATIONS

Les formateurs sont :

- dirigeants au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation, ayant une compétence spécifique en lien avec le thème abordé,
- ou éducateurs titulaires d'une qualification fédérale ou d'un diplôme de l'Etat de niveau au moins équivalent à celui de la formation et justifiant au minimum de 2 années d'expérience.

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	10 h 30
Formation en centre – pratique avec les formateurs	6 h 30
Formation en centre – retour d'alternance	7 h 00
Travail personnel individuel	8 h 00
Stage en situation au sein d'un club d'accueil	30 h 00
Accompagnement d'un déplacement	4 h 00

Soit un **TOTAL de 66 h 00**

Description détaillée des contenus de la formation en centre :

Domaines	Nombre d'heures en centre
Sécurité	3
Accompagnement lors d'un déplacement - gestion groupe	4,5
Communication	1
Connaissance du club	3
Connaissance de l'ENF	2
Caractéristiques de la natation	1,5
Approche pédagogique	2
TOTAL	17

LES LIEUX DE LA FORMATION

En cours

DATES DE LA FORMATION

En cours



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LA CERTIFICATION

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

Epreuve 1- Epreuves écrites

- Ecrit 1 : QCM et/ou questions courtes nécessitant une réponse simple portant sur le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- Ecrit 2 : QCM et/ou questions courtes nécessitant une réponse simple portant sur l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée.

Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC3 du Brevet Fédéral d'Assistant Club.

Epreuve 2- Constitution du livret du stagiaire et test de sécurité

- Etape 1 : Constitution du livret du stagiaire en lien avec la participation à la conduite et l'encadrement d'un groupe.
- Etape 2 : Test de sécurité
La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Cette épreuve permet de valider l'UC2 du Brevet Fédéral d'Assistant Club.

